

Réunion de Conseil Municipal du 9 mars 2010

Étaient présents : J.L THOMAS G.RIPEAUX R.LELIEVRE B.LEMASSON F.ADAM V.BOUJU R.DELAUNAY C.FOUBERT T.GUILLOUARD
B.LEBOUC D.LEBRETON C. PICHEREAU J.TRETON

Absents : D.GRAND qui a donné pouvoir à Mme F.ADAM M.RINGUENET-PECATE

- **Adhésion au SPAT (Santé Professionnelle des Agents Territoriaux - médecine professionnelle)**,
Les membres du Conseil Municipal décident d'adhérer au pôle SPAT du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale en partenariat avec le Conseil Général.

- **Signature de la convention de prestation d'assistance technique informatique du Centre de Gestion**

Les membres du Conseil Municipal décident de renouveler sa convention de prestation informatique avec le centre de gestion de la fonction publique territoriale

- **Remplacement de 4 horloges de l'éclairage public**

Les membres du Conseil Municipal décident de remplacer les horloges mécaniques et les cellules crépusculaires par 4 horloges astronomiques (réduction de la consommation d'énergie, programmation de l'horloge facilitée et possible à l'avance, gestion des changements d'heure été/hiver automatique, synchronisation de l'éclairage public) pour un coût total de 2.300 € dont 1.380 € à la charge de la commune, le reste 920 € étant supporté par le SDEGM

- **Location logement près de la salle des fêtes,**

Les membres du Conseil Municipal autorisent M. le Maire à rembourser au locataire entrant la somme de 71,89 € correspondant aux KW dépensés pendant les travaux réalisés par la commune.

- **Approbation du nouveau règlement du SPANC (Service Public d'Assainissement Non Collectif),**

Les membres du Conseil Municipal approuvent le nouveau règlement du SPANC

- **Autorisation à donner à M. le Maire pour la signature d'une convention de numérisation et de mise à jour de la base des données du SIG (Système d'Informations Graphiques),**

Les membres du Conseil Municipal autorisent M. le Maire à signer la convention de numérisation avec la CCA.

- **Approbation des comptes administratifs 2009 et des comptes de gestion 2009,**

Les membres du Conseil Municipal ont approuvé à l'unanimité les comptes administratifs et de gestion 2009

COMMUNE	Section investissement	Section de fonctionnement	Total des sections
RECETTES	703.749,52	565.747,68	1.269.497,20
TITRES EMIS			
DEPENSES	361.995,63	449.751,35	811.746,98
MANDATS EMIS			
RESULTAT DE L'EXERCICE	341.753,89	115.996,33	457.750,22
Excédent antérieur	135.753,03	0,00	135.753,03
Excédent cumulé	477.506,92	115.996,33	593.503,25

EAU-ASSAINISSEMENT	Section investissement	Section de fonctionnement	Total des sections
RECETTES	63.409,74	76.768,54	140.178,28
TITRES EMIS			
DEPENSES	14.674,92	71.392,05	85.581,81
MANDATS EMIS			
RESULTAT DE L'EXERCICE	48.734,82	5.376,49	54.111,31
Excédent antérieur	111.024,34	10.000,00	121.024,34
Excédent cumulé	159.759,16	15.376,49	175.135,65

CCAS	Section investissement	Section de fonctionnement	Total des sections
RECETTES	0,00	4.155,50	4.155,50
TITRES EMIS			
DEPENSES	0,00	3.272,41	3.272,41
MANDATS EMIS			
RESULTAT DE L'EXERCICE	0,00	883,09	883,09
Excédent antérieur	0,00	2.175,65	2.175,65
Excédent cumulé	0,00	3.058,74	3.058,74

- Vote des subventions 2010,

ASSOCIATIONS	MONTANT 2010
ACTE 53 (TROUPE THEATRALE LOCALE)	423
ACPG LOCAL LIGNIERES-ORGERES	154
AFN LOCAL LIGNIERES-ORGERES	154
AMICALE SAPEURS POMPIERS	550
ASSOCIATION PARENTS ELEVES	279
ASSOCIATION DES PARALYSES DE FRANCE	113
ASSOCIATION PARENTS D'ENFANTS	65
ASSOCIATION PARENTS ELEVES ECOLE	742
ASSOCIATION SPORTS ET LOISIRS	96
CFA BATIMENTS ALENCON	63
CLUB DES RETROUVAILLES LIGNIERES-	107
COLLEGE N.D LA FERTE-MACE	34
COMITE DES FETES	2567
COOPERATIVE SCOLAIRE ECOLE	284
GAULE CALAISIEENNE	87
GROUPEMENT DEFENSE DES CULTURES	324
JEUNESSE ASSOCIATION FOOTBALL	2000
JEUNESSE ASSOCIATION SECTION	528
LA SENTINE	107
LIGUE CONTRE LE CANCER DE LA	212
MUTUELLE COUPS DURS LIGNIERES-	28
SECOURS POPULAIRE DE PRE-EN-PAIL	100
SOCIETE DE CHASSE LOCALE LIGNIERES-	143
MAISON FAMILIALE HALEINE	21
CFBTP LE MANS	21
TOTAL	9202

-Augmentation du prix de l'eau et de l'assainissement,

DESIGNATION	2006	2007	2008	2009	2010
De 0 à 25m3	0,74	0,78	0,82	0,90	0,93
De 26 à 50 m3	0,60	0,63	0,66		
De 51 à 100 m3	0,50	0,53	0,55	0,60	0,62
Au-delà de 100 m3	0,48	0,50	0,50	0,55	0,57
Abonnement annuel eau	50,00	52,50	55,00	60,50	61,00
Tarif au m3 assainissement	0,40	0,40	0,40	0,40	0,50
Abonnement annuel assainissement	25,92	25,92	25,92	25,92	30,00

- Fonctionnement de la cantine à la rentrée scolaire 2010,

Depuis la dernière réunion de Conseil, plusieurs éléments nouveaux ont remis en cause le choix qui avait été fait par le Conseil Municipal de faire préparer les repas dans la cantine.

Compte tenu de ceux-ci les membres du Conseil ont décidé que les repas ne seront plus préparés à la cantine mais seront livrés en liaison froide.

Les membres du Conseil après étude des nouveaux devis fournis pour l'achat de matériel pour une liaison froide de repas livrés à la cantine choisissent l'entreprise VALENTIN et de ce fait annulent leur délibération du 28 janvier dernier qui désignait une autre entreprise pour l'achat de matériel pour des repas fabriqués dans la cantine

Fait à Lignéres-Orgères, le 10 mars 2010

Le Maire,
Jean-Luc THOMAS